

Compte rendu de la CNS Les 6 & 7 octobre 2013 à Bourges

Présents : C. CAHON – L. BALIGAND – JL HAULE - C. LUQUET – JC SABLE

Assistent : Ph MACHU (Président National) – M. COEUGNIET (Elu du Comité Directeur)
P. CHEVALIER (DTN) – L. NADAUD (Echelon National) L. BRIEN (Echelon National)

Excusé : C. COMAS

OUVERTURE DE LA NOUVELLE CNS MOTO

Visite et intervention du Président P. MACHU, du Directeur P. CHEVALIER et de la Directrice adjointe L. BRIEN.

Ph. MACHU : fait le constat du non respect des réglementations UFOLEP en sports mécaniques moto qui peut porter préjudice à notre fédération, avec l'organisation de « super cross ». Ces manifestations ne sont pas autorisées par les règlements UFOLEP. Le Président rappelle qu'il est impératif de respecter la réglementation mise en place ainsi que l'obligation de faire valider nos circuits par un visiteur de circuit dûment agréé. En cas de non respect de ces conditions obligatoires, des sanctions seront mises en place par la commission de discipline.

P. CHEVALIER : Certains comités, du fait du non respect des conditions d'organisation de nos compétitions, mettent la fédération en danger. Il faut être rigoureux sur l'application des règlements. Interdire l'organisation de « Super cross », et les visiteurs de circuit doivent être intransigeants sur le respect de la réglementation.

FORMATION

L. BRIEN à propos de la formation :

C. LUQUET est intégré à la CNS en tant que référent formation. La formation nationale est régionalisée.

Néanmoins la CNS doit :

- veiller à la qualité égale de la formation sur tout le territoire,
- valider les contenus et les outils pédagogiques utilisés lors des stages,
- veiller à leur mise à jour et à leur mutualisation.

Suivi de la formation de la CNS :

G. LAVY et P. MACHET suivront la formation pour le compte de la CN formation.

Nouvelle formation :

La CNS est chargée de la formation des formateurs régionaux pour la filière animateurs et pour la filière officiels. En collaboration avec le Pôle Formation, elle devra mettre en place la formation de ces formateurs territoriaux, les outils de gestion de la formation et les outils pédagogiques nécessaires (ceux-ci validés par l'Ufolep nationale, pôle formation). Cette action constitue une priorité pour la formation dispensée par la CNS Moto.

Mise en place de la formation des formateurs régionaux :

- proposition d'organiser un stage /an encadré par la CNS Moto avec possibilité de séquences communes entre formateurs d'animateurs et d'officiels
- titres délivrés : à voir avec le Pôle Formation
- prévoir une réunion les 23-24 novembre pour préparer cette nouvelle formation : Christian prendra la responsabilité des contenus de cette réunion. Les outils, contenus et programme de la formation de formateurs territoriaux moto devront faire l'objet de la validation par la Commission Nationale et le Pôle Formation.
- 1er stage les 15-16 février
- lancer une communication importante aux comités régionaux en nov-déc-janv pour assurer une bonne participation à ce stage.

Autres formations

Visiteurs de circuit et de terrain :

Par ailleurs, la CNS Moto continue à former les visiteurs de circuit et de terrain avec C. Cahon et J. ROIG. Le pré-requis O2 nécessaire pour officier est justifié et maintenu ; les professionnels qui peuvent justifier de leurs compétences pourront bénéficier d'une RICA par le Pôle Formation pour le pré-requis qui leur permet d'accéder au stage et d'officier par la suite.

Référents techniques :

Les référents techniques seront formés par JL Haule.

Animateurs et Officiels :

Désormais, les formations des Officiels, y compris les recyclages de Directeurs de course, et des Animateurs, seront organisées par les régions et encadrés si possible par des formateurs régionaux formés par la CNS.

Validation des officiels :

- certaines régions n'envoient pas les documents nécessaires pour valider les stages
- les stagiaires ne reçoivent pas leur diplôme et officient sans être qualifiés.

COMPOSITION DE LA CNS

En fonction de la nomination des membres de la CNS Moto par le national, les fonctions de chacun sont définies.

REUNIONS 2013-2014

Il est établi le calendrier des réunions et des stages prévus par la CNS.

- 23-24 novembre 2013 = Préparation du stage de février pour les futurs formateurs régionaux
- 17 janvier 2014 = CNS
- 18 janvier 2014 = Stages de formation des visiteurs circuit et terrain et référents techniques
- 19 janvier 2014 = CNS élargie
- 15-16 février 2014 = Stage de formateurs régionaux
- 15-16 mars 2014 = CNS
- 21-22 juin 2014 = CNS
- 27-28 septembre = CNS

Toutes ces réunions sont prévues à Bron dans les locaux du Comité du Rhône.

STAGE DE FORMATEURS REGIONAUX

La formation se déroulera sur 2 jours en salle pour les BFO2 et BFA2.

Contenus :

- remise à niveau sur le plan de formation, les réglementations, les cahiers des charges,
- présentation d'outils pédagogiques et utilisation,
- gestion administrative,
- évaluations.

Tous les A2 et O2 figurant sur la liste nationale, seront invités à y participer.

NATIONAUX**STF de Moto Cross :**

Nous avons reçu 3 candidatures :

- Moselle 57 : circuit de Dalhain 57340 (proche de Metz) retenu pour les 9 et 10 août 2014.
- Ile et Vilaine 35 : circuit « Le Tremblay » (à 30 kms de Rennes) retenu pour 2015 si confirmation.
- Haute Garonne 31 : pas reçu de confirmation.

50 à Galet :

La CNS prendra contact avec l'équipe organisatrice de Nouziers 23, pour éventuellement attribuer un label UFOLEP, étant donné l'ampleur de cette manifestation.

Autres activités :

Pour les autres disciplines, un appel à candidature devra être renouvelé régulièrement sur « Cont@ct ».

COMMUNICATION**UFOWEB :**

La CNS se positionne pour recréer un site sous ufoweb.

Lionel a suivi le premier stage de formation pour la création et la mise à jour. Dans un premier temps, il s'agira principalement d'y placer toute la réglementation.

Il est également décidé de créer une lettre info de la CNS à l'intention des associations qui ont une adresse mail.

Calendrier 2014 :

Sur UFOWEB, une nouvelle fiche d'inscription des manifestations sera mise au point.

Lionel se chargera de la mise en page pour une impression de seulement 300 exemplaires.

Le calendrier sera téléchargeable sur le site de la CNS et de l'Ufolep national.

Visuels :

La CNS souhaite disposer d'une tente pour les contrôles techniques et d'une tenue officielle des membres de la CNS qui se déplacent sur les manifestations.